

VAL DE SOMME

Budget : encore des incertitudes

Si la capacité d'autofinancement de la communauté de communes reste solide, des incertitudes subsistent sur plusieurs dossiers en cours.

Quelles seront les grandes orientations du budget 2013 de la communauté de communes du Val de Somme ? C'est à cette question que les délégués communautaires ont répondu jeudi lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) animé par Alain Babaut, président.

En rappelant en introduction que ce DOB marquait la fin du mandat actuel en année pleine, celui-ci a souhaité montrer sa volonté de terminer les projets en cours et de permettre à la nouvelle assemblée élue en 2014 de pouvoir prendre des décisions en toute clarté.

Limiter si possible la fiscalité

Le budget 2013 devra prendre en compte des travaux de sécurité pour la réhabilitation de ponts et l'accès aux handicapés des bâtiments intercommunaux en plus de son programme habituel de voirie. Composante du pays du Grand Amiénois, la communauté de communes devra aussi mettre en place fin 2013 son Programme Local de l'Habitat (PLH) pour une harmonisation des programmes de construction sur le territoire.

L'année à venir verra aussi la concrétisation des lourds dossiers d'assainissement avec la construction et la mise en service de la station d'épuration de Villers-Bretonneux, la création du réseau d'assainissement d'Heilly et les travaux de viabilité de la ZAC du Val de Somme. « Des interrogations subsistent pourtant sur l'évolution de la gouvernance territoriale, de la fiscalité et des dotations de l'État, tout comme sur les subventions octroyées par le conseil général ou le conseil régional », a précisé Thierry Manten,



Le bâtiment communal où siègent les délégués s'est agrandi cette année.

vice-président chargé des finances. D'autre part, la commercialisation en suspens des parcelles de la zone commerciale de Villers-Bretonneux a aussi une incidence sur les finances intercommunales.

Au niveau du fonctionnement même des services de la communauté de communes, Alain Babaut a rappelé son attachement à la mutualisation des services et sa vision du rôle de la structure intercommunale dans l'avenir. « Les communes du territoire auront de plus en plus de mal à trouver des aides pour

leurs projets, il faudra que la communauté de communes vienne apporter son aide financière comme nous avons commencé à le faire avec les fonds de concours aux salles polyvalentes. » Une mutualisation qui devrait passer par le tourisme avec un partenariat entre les communautés de communes du Val de Somme et Bocage-Hallue et par l'aménagement numérique du territoire. « Mais un effort de rationalisation avec les communes s'impose pour limiter si possible la fiscalité ménages, professionnelle et les autres redevances », a conclu Alain Babaut.

Les autres réflexions

À noter que sur 2013/2014, voire au-delà, le budget principal devra intégrer le nouveau marché de la collecte et du traitement des déchets ménagers ; la mise en place de la tarification incitative ; les incertitudes sur la localisation de la déchetterie de Villers-Bretonneux ; ainsi qu'une réflexion sur l'évolution de la piscine Calypso pour répondre à la demande des usagers.